

fois on reconnut et on constata le miracle, mais on constata et on reconnut qu'il ne fallait pas mentir au ciel.

Louise n'eut plus d'égarements, elle reprit sa vie patiente et douce. Le fils du fileur, quoique puîné, eut sur ses frères les avantages de la prédilection qui s'attache nécessairement à celui qui a été l'objet d'un miracle; mais ces avantages furent les seuls, la bonne harmonie de cette famille n'en fut jamais troublée. George retint ses trois fils dans son commerce, et son commerce que ces premiers malheurs domestiques avaient d'abord discrédité reprit; et ce commerce devint, par l'industrie de son plus jeune, un excellent commerce.

Et ce plus jeune qui était le protégé de la Vierge, l'enfant préservé, ne manquait plus, le jour même de la Chandeleur, d'aller en pèlerinage à Valfleury. Les approches de ce temps avaient d'ailleurs une telle action sur lui, que la nécessité du remède se faisait sentir bien avant le mal.

Or, il se rendait à sa Croix-blanche, y chantait des hymnes à la Vierge; de là gagnait la chapelle votive et revenait en parfaite santé de son petit voyage.

Son *rémeage* était, au dire du peuple, réglé comme une horloge. Deux fois cependant il manqua de ponctualité, et chaque fois son infirmité lui revint, et voici dans quelles circonstances : — Une foire importante avait été créée par le mandeur de ville, le jour coïncidait avec le 2 février qui est précisément celui de la Chandeleur. — Allons à Valfleury, se dit-il, et je serai libre ensuite pour mes affaires. — Le voilà qui par malheur dévance de trois jours celui de l'*ex voto* et ses dévotions faites, se croyant quitte, il se rend à la foire. Le jour de la Chandeleur le surprend au milieu des transactions de toute espèce. Une spéculation sur les soies s'engage et va le rendre millionnaire,